



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 162

Texte de la question

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE FILLES ET GARÇONS

M. le président. La parole est à Mme Maud Olivier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Maud Olivier. Madame la ministre des droits des femmes, vous étiez en Seine-et-Marne il y a quelques jours en compagnie du ministre de l'éducation nationale pour y présenter les prochaines mesures relatives à l'égalité entre filles et garçons.

Les chantiers sont importants pour venir à bout de la construction sexuée des parcours scolaires, de la différence de regard sur les filles et les garçons, et des violences sexistes et sexuelles.

Pour que l'égalité devienne une réalité, c'est dès l'enfance que tout se joue. C'est là que se trouvent les leviers en matière d'égalité professionnelle et de déconstruction des préjugés sur les filles et les garçons, fondements des violences faites aux femmes. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut agir pour nous déconditionner et modifier notre société en profondeur et à long terme.

L'éducation à la sexualité ne doit pas être oubliée. L'obligation légale de trois heures d'éducation à la sexualité de l'école pré-élémentaire à la terminale n'est pas appliquée sur tout le territoire. Certaines collectivités - comme la ville des Ulis, dont j'ai été maire jusqu'à ces dernières semaines - ont choisi de pallier ces insuffisances en luttant contre les grossesses précoces avec un dispositif éduquant les filles à porter un autre regard sur leur corps, à construire leur citoyenneté et leur donner l'exigence - ô combien légitime - de vivre leur sexualité sans violence, en mettant en place des formations pour sensibiliser les personnels de la petite enfance et des centres de loisirs à lutter contre les stéréotypes de genre. Mais il existe une inégalité de fait dans tous les territoires où aucune mesure de cette nature n'a été prise.

Madame la ministre, de concert avec le ministre de l'éducation nationale, pouvez-vous préciser les actions qui seront menées en matière d'égalité entre filles et garçons, et plus précisément en ce qui concerne l'éducation à la sexualité, ainsi que le calendrier de leur mise en oeuvre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement*. Madame la députée, je sais votre attachement à la lutte contre les violences faites aux femmes et au combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes, je sais ce que vous avez fait sur le terrain, et je tiens à vous dire combien je suis heureuse de vous voir porter ce message haut et fort au sein de la représentation nationale.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Je ne peux que vous donner raison : toutes les inégalités entre les sexes, toutes les violences sexistes qui malheureusement subsistent encore dans notre société trouvent leurs racines dans des stéréotypes, dans ces rôles que la société assigne aux unes et aux autres. L'école devrait normalement combattre ces stéréotypes et apprendre à les déconstruire, mais elle ne le fait pas toujours. Souvent, elle les conforte faute de suffisamment les mettre en question.

La refondation prochaine de notre école conduite par mon collègue Vincent Peillon sera l'occasion inespérée de travailler sur ces sujets. Le Président de la République a rappelé hier les valeurs au coeur de l'école républicaine, au centre desquelles figure l'égalité.

Tout le monde doit bien comprendre sur ces bancs que lorsque nous parlons des stéréotypes ou des inégalités entre filles et garçons, il ne s'agit pas simplement d'un phénomène dont les filles seraient victimes. Les garçons

en souffrent aussi. Lorsque l'on voit qu'en primaire, l'un des principaux problèmes est le retard pris par les garçons pour la lecture ; lorsque l'on sait que l'une des raisons pour lesquelles les Japon ou la Corée du Sud figurent si bien dans le classement PISA, c'est que les filles et les garçons y ont un même niveau de goût pour la lecture ; on réalise alors la nécessité de travailler sur ce sujet.

Quel est ce travail que nous allons conduire avec Vincent Peillon ? À tous les âges de la vie, dès la maternelle, nous allons mettre en place des programmes nommés ABCD de l'égalité.

M. le président. Merci, madame la ministre...

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre* Ils apprendront de façon ludique l'égalité aux enfants.

M. le président. Merci !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre* Je termine en deux mots... Au collège, il faudra lutter contre les violences faites aux filles...

M. le président. Merci !

Données clés

Auteur : [Mme Maud Olivier](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 162

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 octobre 2012](#)